



**Conseil communal Ville/CPAS du 29/11/22
Communiqué de presse**

Point 1. Projet de rapport sur l'ensemble des synergies existantes et à développer – Présentation – Débat - Vote

Le Conseil communal de la Ville de Soignies et le Conseil de l'action sociale approuveront ce mardi 29 novembre 2022 le projet de rapport sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la Ville et le CPAS.

Ce rapport, rédigé conjointement par les directeurs généraux et financiers des deux institutions, met en exergue l'ensemble des synergies et des économies d'échelle entre la Ville de Soignies et son CPAS. Cela afin de garantir une bonne gestion tant administrative que financière. Ce rapport reprend les synergies réalisées, en cours et projetées pour les années à venir.

Point 2. CPAS – Projection de la politique sociale locale – Prise d'acte

Le Conseil communal de la Ville de Soignies et le Conseil de l'action sociale approuveront ce mardi 29 novembre 2022 la projection de la politique sociale locale du CPAS.

La projection de la politique sociale locale rassemble les intentions politiques et budgétaires du CPAS pour l'année 2023.